

Le camouflage contre l'observation

Autor(en): **Reisser**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **92 (1947)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-348359>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le camouflage contre l'observation

Parmi les moyens de combat dont nous sommes loin d'avoir tiré le maximum, je veux mentionner le camouflage contre l'observation. Notre erreur dans ce domaine a été celle de presque tous les belligérants au début de la guerre ; mais les difficultés qu'ils ont eu à surmonter au combat, les ont vite contraints à appliquer d'une manière beaucoup plus rigoureuse les principes qu'énoncent toutes les instructions sur le camouflage. Sur tous les fronts, la guerre a amplement démontré que l'instruction du camouflage ne devait plus être considérée comme une discipline secondaire, mais au contraire comme une branche fondamentale de la formation du soldat. Cela tient au fait que de simple bariolage qu'il était au début, le camouflage est devenu mimétisme. Cette évolution, qui ne nous a pas échappé mais dont nous n'avons pas tiré tous les enseignements, s'explique par le besoin toujours plus grand qu'éprouve chaque combattant, de disparaître littéralement dans le terrain. Sur le champ de bataille, les moyens d'investigation de plus en plus nombreux et perfectionnés ont donné à la guerre des yeux une importance accrue. Le camouflage est actuellement le moyen passif le plus puissant que nous ayons à opposer à notre ennemi N° 1, l'avion. Il est donc logique de lui accorder une attention plus grande que dans le passé et de considérer son emploi, comme une condition *sine qua non* du succès.

Le camouflage vise à soustraire les hommes, le matériel et d'une manière générale, toute trace de vie, à l'observation

aérienne et à l'observation terrestre, même aux distances les plus courtes. Nous savons :

- a) qu'un objet en mouvement trahit plus vite sa présence qu'un objet immobile ;
- b) que l'ombre dissimule souvent à elle seule, les objets qui s'y trouvent ;
- c) que le relief naît du contraste entre les parties éclairées et les parties ombrées, par le jeu des ombres propres et des ombres portées ;
- d) que les teintes varient avec la distance, ce qui permet de distinguer les différents plans d'un panorama.

Ces constatations conduisent logiquement aux enseignements suivants. Pour dissimuler un objet à l'observation, il faut s'efforcer :

- 1° de le placer à l'ombre, si faire se peut ;
- 2° de l'immobiliser ;
- 3° d'en modifier la forme, pour l'adapter au relief du milieu ambiant ;
- 4° de rappeler les teintes des objets environnants.

Ces quatre points indiquent l'ensemble des mesures qu'exige le camouflage, les deux derniers constituant le camouflage à proprement parler. Pour une section D.C.A. d'infanterie, par exemple, les dispositions à prendre sont les suivantes :

- Le chef de section fixe les emplacements des pièces, en tenant compte de la possibilité de les dissimuler, afin de faciliter la tâche de ses subordonnés. Il évite les grandes surfaces planes et uniformes, pour porter son choix, de préférence, sur des terrains mouvementés. A défaut, placer une pièce dans le prolongement d'une haie ou à la limite d'un terrain, est infiniment plus sage que de la faire mettre en face de la haie ou au milieu du champ.
- Le chef de pièce ordonne le camouflage de son arme, c'est-à-dire la forme à lui donner et les matériaux à employer.
- Les canonniers sont les exécutants. Le camouflage leur donne l'occasion d'extérioriser leur imagination.

Camoufler, c'est essentiellement s'adapter aux formes et subsidiairement seulement aux couleurs, pour maintenir le jeu ou un jeu semblable à s'y méprendre des ombres. Dans certains cas, la nouvelle image devra même être identique à l'ancienne. Par exemple, un trou d'obus utilisé comme abri ou comme position d'arme, devra être camouflé de telle sorte que l'apparence du trou subsiste, pour permettre même des comparaisons photographiques. Le bariolage de surfaces planes n'a pas d'autre but que de rappeler le relief par des contrastes de couleurs très différentes. Il est difficile à exécuter et reste l'affaire exclusive de spécialistes. En résumé, le but à atteindre par le camouflage est de se confondre avec l'arrière-plan, respectivement avec le sol.

Les matériaux les plus divers peuvent servir au camouflage. Ce qui est en général malaisé, c'est de les placer judicieusement. Les filets et treillis permettent de vaincre cette difficulté, car ils s'adaptent facilement aux formes et sont d'excellents supports pour tous les matériaux de camouflage proprement dits, qui peuvent y être posés, piqués, suspendus ou encore entrelacés. La densité du camouflage doit en général être plus forte au centre du filet que dans les bords. S'il est fait usage de feuillages ou d'herbes, il convient en tous les cas de les placer dans leur position naturelle. Les surfaces planes sont d'un emploi difficile, car elles brillent facilement. Leur couleur perd de ce fait toute valeur. Il peut être avantageux de préparer, au moyen de treillis et de raphia teint, de véritables tapis qu'il suffit de dérouler et de fixer. Le papier de journal chiffonné en boules imite fort bien les pierres utilisées pour la construction des routes. Le gros papier d'emballage redonne aisément l'image de grosses pierres.

QUI OU QUOI ET COMMENT CAMOUFLER ?

Chaque homme doit se camoufler dès qu'il pénètre dans la zone de combat. Cette obligation intéresse tout particulièrement les officiers, les observateurs, les tireurs d'élite et les

télémetreurs (un télémètre = une sect. mitr. ou 1 m. au minimum). Il convient de camoufler le casque à cause de sa forme ronde et le visage à cause de sa teinte, au moyen de longues herbes, de rameaux, de roseaux et de lambeaux de chiffons fixés au casque et pendant devant le visage. La silhouette humaine peut être modifiée au moyen de la toile de tente, dans la neige au moyen de draps blancs. L'obligation pour tous les hommes de se camoufler, tient au fait que le repérage d'un seul d'entre eux trahit la présence de ses camarades, car à la guerre, il n'y a pas d'hommes isolés.

Chaque véhicule doit être camouflé pour la route, de façon à ce qu'arrêté, il puisse se confondre avec les buissons et les arbres qui bordent son chemin, s'il est attaqué par l'aviation. Sous un couvert, sa silhouette doit être estompée au moyen de branches, de planches, de toiles ou de filets camouflés. Il est peut-être utile de rappeler ici que les branches servant au camouflage doivent être fréquemment renouvelées et que les véhicules stationnant à l'ombre doivent être déplacés en raison du mouvement de l'ombre. Il faut camoufler tous les véhicules quels qu'ils soient, parce que leur présence trahit celle des hommes.

Chaque emplacement d'arme doit échapper à l'observation, même avant la prise de position déjà. Il faut camoufler, puis creuser et mettre l'arme en place, et enfin achever le camouflage, car une arme ne doit pas dévoiler son emplacement avant l'ouverture du feu. On peut aisément dissimuler des armes avec leurs servants, dans des baraques, des tas de foin, de paille, de bois ou de pierres. Il est même possible d'en élever à cette fin. A défaut de couverts et de masques naturels, il est toujours possible d'utiliser des filets de camouflage, comme mentionné plus haut. Le camouflage étant terminé, il va de soi qu'aucune trace de piétinement et de terre remuée ne doit subsister autour de l'emplacement d'une pièce. Toute trace de vie doit avoir disparu. Les P. C., P. obs. et dépôts de tous genres doivent être camouflés de la même manière.

Tous les cheminements qui sont fréquemment empruntés, parce qu'ils conduisent à un P. C. ou à une arme, par exemple, doivent être camouflés ; car dans la zone de combat, toute activité doit échapper aux observateurs ennemis. Là où les masques et couverts naturels font défaut, il faut placer des écrans, à l'image de ceux que notre instruction sur le camouflage indique aux pages 123 à 127.

Tous les mouvements doivent être ordonnés et exécutés de manière à ne laisser qu'un minimum de traces. La discipline dans le camouflage, qui n'est rien d'autre que le camouflage par le comportement, prend ici toute sa valeur. Il faut utiliser le terrain en songeant au futur, c'est-à-dire en tenant compte des traces que tout mouvement est susceptible de laisser derrière lui, ce qui nous ramène à l'utilisation des routes.

En cas d'attaque aérienne, l'homme isolé qui se déplace en terrain découvert, doit se jeter à terre, et y rester immobile. Une troupe en mouvement doit s'arrêter, de préférence à l'ombre. L'impérieuse nécessité de stopper tout mouvement dès l'apparition d'un avion, a été soulignée par tous les combattants, ce qui n'est qu'une confirmation des enseignements tirés au début de cet article.

On ne peut pas parler du camouflage des mouvements, sans mentionner l'emploi du brouillard artificiel. Ce que tout homme doit savoir, c'est qu'il peut faire usage de grenades fumigènes pour masquer de petits déplacements au combat. Selon la direction du vent, il peut, soit enfumer son adversaire, soit s'enfumer lui-même, soit encore placer un rideau de fumée entre lui-même et son adversaire. Dans tous les cas, le camouflage remplit son but, si l'observation devient difficile et s'il reste une possibilité de se mouvoir. Le camouflage des mouvements de troupes par le moyen du brouillard artificiel demande une préparation qui ne saurait être traitée ici.

D'une manière générale, les mouvements d'une certaine importance n'étant pratiquement possibles que de nuit, il est indiqué de choisir pour le tracé du cheminement à suivre,

les routes et chemins, les lits de rivières et les sous-bois dont la nature a largement doté nos contrées. Il suffira alors de régler le franchissement des espaces intermédiaires. La reconnaissance et le jalonnement des cheminements s'imposent donc à plus forte raison que par le passé. Le mouvement prend en définitive l'allure d'une progression par bonds, d'un couvert à l'autre. C'est par son comportement que la troupe prouve qu'elle a compris le danger de l'observation ennemie et la valeur du camouflage ; mais un comportement convenable ne saurait se concevoir sans une orientation précise de chaque homme. Ce n'est donc pas par simple marotte que certains officiers s'assurent que le dernier soldat sanitaire et le dernier soldat du train sont orientés sur la situation.

L'apprentissage du camouflage est avant tout une question d'exercice, aussi peut-il être utile de donner ici quelques exemples :

1. *Sentinelle à la lisière d'un bois exposé au soleil.* L'homme a camouflé son casque et son visage au moyen de chiffons gris et noirs lacérés. Il s'est enroulé dans sa toile de tente camouflée et s'est placé à l'ombre, devant un tronc qui lui sert d'arrière-plan. Le moindre geste peut cependant le trahir en détruisant l'effet du camouflage qui est parfait, même à cent mètres.

2. *Tireur dans un trou au milieu d'un pré.* Le casque a été camouflé au moyen de longues gerbes pendant devant la face. Des mottes placées sur le bord du trou, laissent une ouverture que le casque ferme très exactement. Cette dernière précaution permet à l'homme de tirer et de voir, sans que son casque puisse trahir sa présence. L'immobilité est bien entendu de rigueur.

3. *Equipe Fm. T. en position dans une pente.* La position a été recouverte de toiles de tentes et de filets rappelant exactement la forme du terrain environnant. Des mottes ont été placées sur les toiles, afin que ces dernières ne brillent pas au soleil et ne soient pas visibles d'en haut. L'ouver-

ture de tir, permettant un fauchage en direction, se confond avec l'ombre d'un buisson artificiel. Seul, le déplacement de cette ombre est à craindre.

4. *Fm. en position au sommet d'une carrière de sable, au bord d'un pré.* La position creusée dans le pré, a été recouverte de planches et de toiles supportant des mottes. L'ouverture de tir se confond avec l'ombre des mottes qui surplombent la sablière.

5. *Lunette à ciseau en position au milieu d'un pré en pente.* Le trou a été recouvert de toiles supportant des mottes. Les extrémités supérieures de la lunette ont été dissimulées entre les mottes, sans nuire à leur mobilité.

6. *Can. D.C.A. d'inf. camouflé au sommet d'un talus.* La pièce et son servant ont été camouflés au moyen de filets fixés au tube et recouvrant toute la pièce. Quelques branches ont donné l'apparence des buissons environnants. Le camouflage se meut avec le canon et le champ visuel de la lunette de pointage reste dégagé.

7. *Can. D.C.A. d'inf. au milieu d'un pré.* La pièce est camouflée en tas de foin ou de fumier, selon la saison. Il est absolument indispensable de construire d'autres tas semblables dans le pré, afin de donner à l'ensemble une apparence naturelle.

8. *Charrette d'arquebuse camouflée en tas de pierres.* Un filet recouvrant le véhicule, donne la forme d'un tas. Des sacs de ciment vides ou des papiers d'emballage y sont fixés de façon à donner l'apparence de grosses pierres jaunes ou grises. Une forme trop régulière du tas risque de trahir le camouflage.

9. *Observateur dans une souche.* Un petit fût retourné, camouflé au moyen d'écorce de manière à imiter une souche, est placé au bord d'une tranchée. L'observateur qui est debout dans la tranchée, y introduit la tête et observe par quelques trous.

10. *Camouflage d'une voiture automobile.* Une Pw. est pla-

cée à la lisière d'une forêt. Sa partie visible est immédiatement recouverte de filets, dans lesquels sont fixées des branches semblables à celles des arbres sous lesquels la voiture se trouve. L'important est de les placer dans leur position naturelle. Les traces laissées dans l'herbe, du chemin à la forêt, sont camouflées au moyen de grosses herbes.

Il nous reste beaucoup à faire pour atteindre dans le domaine du camouflage, le degré de perfection acquis par les combattants des armées belligérantes. Notre infériorité numérique et matérielle nous oblige cependant à suivre leur exemple et à rechercher la maîtrise dans l'art d'échapper aux observateurs ennemis. Ce résultat ne peut être atteint que par la pratique, c'est-à-dire par l'exercice. Nous devons exercer le camouflage et faire contrôler notre travail par des observateurs terrestres et aériens. C'est le seul moyen d'éliminer les fautes, tout en représentant pour les observateurs eux-mêmes un excellent exercice d'entraînement. Quand nos adversaires diront : « Nous ne tirons pas, car nous ne voyons rien », notre infériorité numérique cessera d'être pour nous une source d'inquiétude.

Ces quelques considérations ne nous permettent cependant pas de considérer le camouflage contre l'observation, comme un voile magique qui assure une protection absolue, car de telles choses n'existent pas à la guerre.

Cap. E.M.G. REISSER.

Les journaux et livres suivants qui traitent de ce sujet, se trouvent à la bibliothèque militaire fédérale :

Infantry Journal, de septembre 1944 et mars 1945.

The Cavalry Journal, nov.-déc. 1943, jan.-fév. 1944.

Nazione Militare, N^{os} 2 et 3 de 1943 et N^o 6 de 1943.

Kriegskunst in Wort und Bild 1942-1943. PP. I. 22.

Tavolozza di guerra e tecnica dei marsceramenti 1938. Id. 416.

Allgemeine Schweizerische Militärzeitung N^{os} 2, 3 et 4 de 1946.